

GESTION COMPARÉE DE RECUPÉRATION
DE PELLICULES PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉES
AU QUÉBEC ET EN EUROPE

par

Ayéfouni Orounla Onouadjé

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de
l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Québec, Canada, juillet 2009

IDENTIFICATION SIGNALÉTIQUE

GESTION COMPARÉE DE RÉCUPÉRATION DE PELLICULES PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉES AU QUÉBEC ET EN EUROPE

Ayéfouni Orounla Onouadjé

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.)

Sous la direction de Marc J. Olivier

Université de Sherbrooke

juillet 2009

Mots clés : agriculteur, pellicules plastiques agricoles usagées, gestion durable, collecte, récupération, 3RV, mise en valeur.

La gestion des pellicules plastiques agricoles usagées en fin de cycle de vie par les agriculteurs du Québec n'est pas respectueuse de l'environnement. Malgré les projets pilotes organisés par certains acteurs, aucun modèle définitif de collecte n'est mis en place au Québec pour leur mise en valeur. Simultanément, l'Union européenne met en place dans 25 pays une filière continentale pour en assurer la collecte et établir des cibles de performance. Une analyse des différents modèles de collecte, à partir des critères découlant des projets pilotes, recommandera celui qui est applicable dans un contexte de développement durable au Québec.

SOMMAIRE

La gestion des « déchets-ressources » est une problématique planétaire. Comme l'a dit le célèbre chimiste Lavoisier, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »; il va falloir trouver une alternative de disposition pour certains déchets.

En effet, les pellicules plastiques sont utilisées dans le secteur agricole pour la protection et la conservation des fourrages d'une part, et d'autre part dans les cultures maraîchères, horticoles et de serres. Cependant, leur gestion en fin de vie ne se fait pas dans un contexte de développement durable.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce travail qui va permettre de comprendre les différents modèles de collecte de pellicules plastiques agricoles usagées (PPAU) au Québec et en Europe. Il convient alors de proposer un modèle de collecte de cette matière applicable à la situation québécoise, dans une perspective environnementale et socio-économique, après analyse et étude comparative des deux cas.

En Europe, le modèle de collecte de PPAU est coordonné par la mise en place depuis 2006 du programme « *Labelagriwaste* ». Il réunit sept pays (Italie, France, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Grèce) et quelques organismes. Ce programme tente de mettre en place une filière de récupération de PPAU à l'échelle européenne, mais aussi des autres plastiques agricoles usagés. Cette filière sera calquée sur le modèle appliqué en France. Dans ce pays, le modèle de collecte de PPAU généralement utilisé est l'apport volontaire. L'agriculteur doit déposer ses PPAU en séparant les types de plastique sur un lieu de dépôt. Celui-ci est distant de 5 à 10 km de son exploitation agricole. Selon les législations française et européenne, les PPAU ne sont pas des déchets communaux, mais plutôt des déchets professionnels. Ainsi donc, leur récupération est sous la responsabilité de l'agriculteur et devra être partagée par les autres acteurs de la filière professionnelle impliqués par cette problématique.

Au Québec, plusieurs projets pilotes de récupération de PPAU ont été exécutés depuis les années 1990 et certains sont encore en exécution. Ils sont réalisés soit par association de certains organismes en complément de leur mission (RECYC-QUÉBEC, Coop fédérée-Québec, Collectivités écologiques, etc.) avec les municipalités, soit par les municipalités seules. Il faut souligner cependant que très peu de ces projets pilotes sont reconduits pour des raisons entre autres économiques et organisationnelles.

Après une étude de caractérisation des différentes pellicules plastiques agricoles en fonction de leur usage en milieu agricole, de grandes régions consommatrices de cette matière ont été identifiées à partir des données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La connaissance de cette situation facilitera l'implantation d'éventuelles actions d'information et de récupération de celles-ci.

En ce moment, deux stratégies de collecte de PPAU ont été ou sont appliquées à travers les différents projets pilotes réalisés au Québec. Il s'agit de la stratégie porte-à-porte et de l'apport volontaire sur un lieu déterminé.

La stratégie porte-à-porte, où la collecte de PPAU s'effectue sur l'exploitation agricole, se divise en trois méthodes. La première méthode demande à l'agriculteur d'attacher les PPAU avec une ficelle puis de les déposer au bord de la route pour leur collecte à une date déterminée. Ce jour de collecte diffère des autres jours de collecte des matières recyclables, putrescibles et des déchets ultimes. La deuxième méthode de collecte de PPAU demande à l'agriculteur de mettre celles-ci dans le bac de récupération (bleu ou vert). Cette collecte s'effectue aussi à un jour déterminé différent de ceux de la collecte des autres matières résiduelles. La troisième méthode de collecte des PPAU demande à l'agriculteur de déposer celles-ci dans des poches avant de les mettre dans des bacs de récupération des matières recyclables. Cette fois-ci, la collecte des PPAU s'effectue au même jour que la collecte des matières recyclables, c'est-à-dire aux deux semaines.

Quant à la stratégie d'apport volontaire, l'agriculteur doit aller déposer ses PPAU sur un lieu déterminé par la municipalité. Cette dernière s'occupe alors de la récupération des PPAU de ces lieux de dépôt.

Après la définition de critères d'évaluation dans un contexte de développement durable et l'analyse de chaque modèle de collecte par l'utilisation d'une notation de performance, il appert que la troisième méthode de la première stratégie de collecte, celle du dépôt de PPAU dans le bac de récupération dans une poche séparée, serait la meilleure. Bien qu'elle demande des efforts financiers de l'agriculteur par l'achat de poches et de bacs complémentaires, ce modèle de collecte est respectueux de l'environnement et socialement correct par rapport aux autres méthodes. La deuxième stratégie de collecte des PPAU étudiée n'est pas retenue, car même si elle est la plus utilisée en Europe, le Québec a de tout temps choisi de considérer les PPAU comme des déchets municipaux et non comme des déchets du secteur industrie, commerce et institution (ICI) tel qu'on désigne au Québec le secteur appelé « professionnel » en Europe.

L'ensemble des modèles de collecte analysés permet de recommander l'implantation de la troisième méthode du modèle de collecte porte-à-porte des PPAU. Toutefois, chaque municipalité ou région administrative devrait faire une caractérisation préalable des PPAU pour connaître l'ampleur de ce gisement sur son territoire. Enfin, l'implantation harmonieuse ne peut se faire qu'après la mise en place d'une table de concertation de tous les acteurs impliqués par la problématique de récupération des PPAU. Cette table de concertation devra être animée par RECYC-QUÉBEC et les municipalités, responsables de la gestion de matières résiduelles, devraient y siéger.